

Charte de La Semaine du Son (*)

L'association La Semaine du Son a pour but d'amener chaque être humain à prendre conscience que le sonore est un élément d'équilibre personnel fondamental dans sa relation aux autres et au monde, dans ses dimensions environnementale et sociétale, médicale, économique, industrielle et culturelle. Elle considère le sonore comme une porte d'accès au monde.

La santé, l'environnement sonore, les techniques d'enregistrement et de diffusion sonore, la relation image et son ainsi que l'expression musicale et sonore constituent les cinq principaux secteurs d'activités concernés.

1. Santé

Les limites de la perception auditive ne sont pas extensibles en niveau, compte tenu des capacités humaines d'écoute. L'oreille ne disposant pas de paupière, l'être humain écoute sans cesse un monde qui recourt de plus en plus à la sonorisation, à l'audiovisuel et à l'écoute de proximité, à des niveaux sonores de plus en plus élevés, souvent et de manière continue.

- Informer, dès la scolarisation, des risques de dégradation accélérée de l'ouïe consécutive à une écoute à fort niveau, trop longue et trop souvent répétée.
- Informer des conséquences dramatiques de toute altération accidentelle de l'audition, que celle-ci s'accompagne ou pas de l'acouphène ou de l'hyperacousie : isolement, dépression, difficulté ou incapacité à s'intégrer dans le monde du travail.
- Connaître l'impact du bruit non désiré sur le stress, sur la pression artérielle, sur le sommeil et la concentration.
- Réaliser systématiquement des tests auditifs chez les nouveau-nés puis tout au long de la vie. Une bonne audition et une bonne compréhension sont des conditions nécessaires à l'acquisition des apprentissages fondamentaux et à l'insertion dans le milieu familial et social.
- Encourager le port de l'aide auditive.
- Soutenir la recherche scientifique en matière de physiologie, de perception auditive et d'aide auditive.

2. L'environnement sonore

L'environnement sonore est une composante essentielle de notre équilibre car il conditionne notre comportement personnel et collectif. Limiter les nuisances sonores, concevoir des atmosphères à écouter, maîtriser l'acoustique des espaces, conforter la diversité des acteurs sonores sont les conditions aujourd'hui du mieux vivre ensemble. Partout dans le monde, la densification des milieux et l'intensification de l'urbanisation font de l'espace sonore un sujet de préoccupation des professionnels et des citoyens acteurs de la transformation de leurs lieux de vie.

- Apprendre à écouter l'environnement afin d'en maîtriser les effets : concentration, quiétude, violence...
- Faire connaître l'échelle des niveaux sonores, à l'instar du degré Celsius pour la température.
- Promouvoir les compétences en acoustique afin d'intégrer le confort sonore dans la conception et dans la construction de l'habitat individuel et collectif, et des infrastructures urbaines.
- Intégrer les données acoustiques et sonores dans les documents d'urbanisme (plan de déplacements, plan locaux d'urbanisation, zones calmes...).
- Faire une priorité sociétale du traitement acoustique des lieux publics, notamment des écoles.
- Développer la réalisation de cartographies sonores des villes.
- Créer des observatoires sonores des territoires qui soient à la fois des lieux de mémoire et de création de l'identité sonore des paysages de demain.

.../...

• Favoriser les industries innovantes dédiées à la qualité de notre environnement sonore.

3. Les techniques d'enregistrement et de diffusion sonore

Les techniques électroacoustiques de diffusion sonore se sont introduites dans nos vies et nous paraissent familières alors que nous en ignorons le fonctionnement et l'alchimie sonore sous-jacente. Or, des moyens d'enregistrement et de reproduction permettent de pénétrer à toute heure et en tout lieu dans l'intimité de l'individu. La compression dite de «dynamique sonore» nous habitue à une écoute musicale et parlée sans nuance, même dans des environnements sonores bruyants. Détournée de sa vocation initiale, une trop forte compression ne laisse aucun moment de respiration à l'auditeur qui, fatigué, n'a plus la force d'exercer une écoute critique et devient malgré lui le récepteur de messages de plus en plus invasifs.

- Intégrer l'enseignement du sonore dans les programmes scolaires, sensibiliser aux sources de dégradation des sons originaux et faire savoir que le haut-parleur n'est pas en lui-même un instrument de musique.
- Sensibiliser les professionnels de l'aménagement et de la culture aux techniques d'enregistrement et de diffusion sonore.
- Privilégier, en concert ou diffusion publique, les techniques de multidiffusion afin d'obtenir une meilleure homogénéité de restitution et de diminuer le niveau sonore global.
- Recommander l'enregistrement et le téléchargement des musiques au plus proche de la qualité originale.
- Recommander une dynamique sonore minimale des enregistrements respectant les nuances musicales.
- Développer les phonothèques en charge du patrimoine sonore et les considérer comme des acteurs privilégiés de l'évolution de nos sociétés.

4. La relation image et son

Dans le contexte généralisé d'accès à l'audiovisuel et au multimédia, le sonore est un élément déterminant de la perception visuelle et de la qualité finale perçue. La création sonore fait partie intégrante de l'œuvre audiovisuelle et du spectacle vivant.

- Enseigner aux enfants que la qualité du sonore détermine la qualité du visuel.
- Améliorer la qualité de restitution sonore des dispositifs multimédias personnels et collectifs.
- Réguler les niveaux sonores entre tous les programmes télévisuels, radiophoniques ou cinématographiques. Le respect d'une dynamique sonore minimale doit être exigé.
- Encourager, sur tout le territoire, le développement des salles de cinéma dotés de confort acoustique et de moyens de multidiffusion.
- Intégrer la qualité sonore dans tout événement sonorisé.
- Reconnaître l'apport des professionnels du son dans la création.

5. L'expression musicale et sonore

L'expression musicale, par la voix et par l'instrument de musique, est un facteur d'équilibre tant personnel que collectif par une écoute de soi et des autres. Les recherches scientifiques démontrent à quel point la pratique musicale contribue au développement et au maintien des performances cognitives, à tous les âges de la vie. Elle augmente la capacité d'apprentissage et de mémorisation, et participe aussi à l'acquisition d'autres compétences, notamment chez l'enfant.

- Faire savoir que la pratique musicale est un élément de développement personnel et collectif, de rencontre et de lien social.
- Prendre conscience que la pratique musicale collective est un moyen de lutte contre la violence et l'exclusion.
- Considérer la pratique musicale comme l'élaboration d'un référentiel acoustique.
- Encourager et faciliter la pratique musicale de l'école à l'université, en famille et dans la société.
- Elargir les pratiques artistiques en reconnaissant les arts sonores comme un secteur des cultures du monde.
- Concevoir des lieux adaptés de pratique musicale collective dans toute nouvelle construction scolaire et universitaire.
- Développer la création sonore par le recours aux technologies et aux pédagogies innovantes.

(*) Charte déposée à la Société des Gens de Lettres (SGDL), enregistrée le 01/07/2014 sous le numéro 2014-07-0009.